



PIÈCES AUTO POUR LES PRO

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 28/02/2025

Echéance le : 31/03/2025

EQUIPE NUIT

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

TVA : FR12902550565

EQUIPE NUIT										TVA : FR12902550565									
N° Document 5058791		N° Client 0165285		Votre Commande		Marque		V.I.N. Zone Expedition : 03		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande 5803480					
Désignation						N° Pièce		Quantité ou temps		C T	Prix unitaire hors taxe €		Remise %	Prix unitaire net hors taxe €		Montant €			
** BL 5803480 DU 28/02/2025 **																			
RENAULT KOLEOS 2.0 dCi - DP418AD																			
E:FILTRE HAB PARTICULE AM						1640600580 C22M03		1,00		4	27,03		44,00	15,14		15,14			
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 15,14																			
CHER CLIENT																			
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.																			
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS																			
CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.																			
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT																			
						Total hors taxe €		Montants T.V.A. €						Total TTC €					
						PI : 15,14		(4) 20,000						18,17					
						MO : 0,00 15,14		15,14											
						DIV : 0,00		3,03											

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
5058791	0165285	5803480
Echéance le : 28/02/2025	31/03/2025	18,17



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucun conditionnement. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L.441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi (égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes). Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.

abon
n cas
1 fois
40 €
note :